

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon

Lundi 10 décembre 2018 – 19h

Mairie du 9^e – salle Emile Zola

Compte-rendu

Etaient présents : Michel Cazes, Marion Courivault, Aurélien Dierickx, Pascale Dupont-Porteres, Anthony Favaut, Bertrand Gibeau, Alexandre Guais, Lionel Lamalle, Grégory Lecerf, Olivier Saulnier d'Anchald, Florine Soulié, Ana-Maria Vazquez-Yvon, Geneviève Verdet, Sébastien Dulermo (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Marguerite Coquereau, Christine Offroy, Marc Weiss.

1) Retour sur la fête de quartier

Bilan très positif.

Les producteurs du marché étaient ravis. Ils pourraient être sollicités à nouveau pour organiser un événement commun avec le CQ.

Il faudra revoir l'emplacement des associations car elles étaient trop près de la sono et ont été gênées par le bruit.

La fête pourrait se dérouler une fois sur deux au square Montholon, sachant qu'un ventousage est à prévoir et qu'on ne peut pas y installer de marché.

Il faudrait disposer des affiches plus tôt et donc caler la programmation bien en amont.

Bilan du vide-grenier : un peu moins de 150 exposants pour un montant collecté de 3 423 € au profit du Secours Populaire.

2) Projets d'animation

Le CQ pourrait organiser un concours de balcons fleuris dans le quartier ou seulement dans une rue.
Groupe de travail : Geneviève, Grégory, Lionel.

Le CQ souhaite aussi organiser des « cours ouvertes » en partenariat avec des artistes au printemps 2020, comme cela se fait à Montpellier.

Pour cela, il faudrait :

1. Recenser les cours

2. Obtenir l'accord des copropriétés
3. Lancer un appel à projet auprès d'artistes

Groupe de travail : Bertrand, Ana-Maria, Pascale, Michel, Marion, Florine.

3) Budget participatif

Dépôt des projets **du 7 janvier au 3 février**.

Le CQ souhaite déposer les projets de l'année dernière qui n'ont pas été retenus, à savoir :

- Création d'un skate-park boulevard de Rochechouart
- Couvrir les terrains de basket des squares d'Anvers et Montholon
- Création d'un espace ludique canin rue La Fayette près du square Montholon

Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

4) Réunions publiques : thèmes et dates

Proposition de Véronique Balizet, déléguée générale de La Semaine du Son : conférence d'information sur la santé auditive dans le cadre de la 16^e édition de La Semaine du Son.

La conférence sera donnée par Jean-Louis Horvilleur, audioprothésiste, journaliste spécialisé dans les guitares et enseignant dans une école de DJ.

Date : mercredi 30 janvier à 19h.

Lieu : école de la Tour d'Auvergne. Pas possible au Conservatoire municipal.

5) Problème d'étalement des terrasses

Il s'agit d'un problème de partage de l'espace public.

Sébastien Dulermo rappelle qu'il ne faut pas hésiter à lui signaler les débordements de terrasse.

Quand il n'y a pas d'autorisation de terrasse, des agents passent pour rappeler à l'ordre le gérant.

Les membres du CQ peuvent également jouer ce rôle d'aller signaler aux gérants ou à la clientèle les abus.

6) Utilisation des budgets d'investissement

Le CQ dispose d'un budget de 16 000 € environ, résultant du cumul des budgets de 2018 et 2019.

Propositions :

- Trouver un système pour que les boîtiers électriques ne puissent plus servir de repose-verres.
- Panneaux lumineux (Marion enverra un exemple par mail)
- Citymurs (barrières végétalisées) dans le passage Briare
- Une station de gonflage, une station de réparation et un local sécurisé pour vélos pour un montant de 10 723 euros TTC.

Le bureau juge l'abri inesthétique et trop encombrant. Il est décidé d'installer une station de gonflage et une station de réparation de vélos avenue Trudaine près du square d'Anvers et près du square Montholon.

7) Plaques commémoratives de personnalités du quartier

Proposition de Michel Güet d'installer des plaques sur les immeubles où vécurent certaines célébrités telles que : Eugène Boudin, Albert Londres, Stéphane Grappelli, Jean Gabin, Fernandel, Willy Ronis, Georges Courteline, Modigliani, etc.

La direction de l'urbanisme de la Ville de Paris sera sollicitée pour obtenir les coordonnées des syndicats de copropriété, lesquels seront contactés par la Mairie du 9^e pour obtenir leur accord.

8) Offenbach

L'année 2019 sera l'année de célébration du bicentenaire d'Offenbach. Des concerts ainsi qu'une exposition seront organisés à la mairie du 9^e. Le CQ Pigalle-Martyrs organisera son désormais traditionnel Charivari, carnaval du 19^e siècle, dans le cadre de cette célébration. L'ensemble des conseillers de quartier du 9^e sont sollicités pour aider à son organisation.

9) Projet solidaire

Proposition d'organiser une maraude du CQ avec une association, faire une collecte de vêtements, de jouets ou de produits de première nécessité, organiser un vin chaud ou un dîner de fête dans un local d'association...

Le bureau décide finalement d'utiliser le reste du budget de fonctionnement (400 euros environ) pour acheter des denrées alimentaires au profit d'associations qui organisent déjà des maraudes.

Note post-réunion : Geneviève Verdet nous met en contact avec l'Ordre de Malte qui organise, pour la 6^{ème} année consécutive, l'opération "9 de cœur" qui consiste à accueillir les personnes les plus démunies pendant la période la plus froide. Du 13 janvier au 31 mars, les bénévoles accueilleront sous la tente (rue de Châteaudun) leurs invités le dimanche entre 8h et midi et lanceront des maraudes équipées dans tout l'arrondissement. Chaque année environ 400 personnes sont servies en maraude et sous la tente.

Café, thé, chocolat, lait en poudre, sucre, gâteaux ont été commandés et livrés à l'association grâce au budget du CQ.

10) Livrets sur Jacques Decour

L'ancien CQ avait acheté 22 livrets sur la vie de Jacques Decour. Le bureau actuel suggère d'en déposer quelques exemplaires dans les bibliothèques, lycées, à l'EHPAD rue Blanche, à la résidence pour personnes âgées rue de Navarin. Quelques exemplaires pourront être offerts aux lauréats du concours de balcons fleuris.

11) Prochaine réunion de bureau

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 28 janvier à 19h**.

Lionel se renseigne auprès du gérant du Chais pour savoir s'il est possible d'y tenir une réunion. Le lieu doit être suffisamment calme.